

Proviseur

Affaire suivie par :
CHARLES TARDY
04 77 10 17 30
ce.0420014m@ac-lyon.fr

5, rue Michelet
42700 Firminy

Firminy, le 13 septembre 2021

Le proviseur

Aux

**Parents d'élèves de
la cité scolaire Jacob HOLTZER**

Objet : Opération de vaccination en milieu scolaire

Madame, Monsieur,

Dans son avis du 6 juillet 2021, le conseil scientifique indique que le taux de couverture vaccinale des 12-17 ans aura un impact important sur l'évolution de l'épidémie cet automne, la vaccination la plus large constitue donc un intérêt aussi bien collectif qu'individuel.

Les établissements scolaires du second degré participent activement à la mise en œuvre des opérations de vaccinations des élèves concernés en assurant sur le temps scolaire un accès prioritaire au vaccin pour les élèves volontaires, bénéficiant de l'autorisation parentale (impérative pour les élèves de moins de 16 ans), en lien avec les services départementaux de l'éducation nationale et l'agence régional de santé, Ainsi, la cité scolaire Jacob HOLTZER organise une opération de vaccination **le jeudi 30 septembre 2021**. Les élèves volontaires devront se rendre au centre de vaccination : « **Salle omnisport Saint-Etienne : vaccinodrome** » en utilisant le réseau STAS. Ils seront informés de l'horaire auquel ils sont attendus la veille de la vaccination. Les élèves seront libérés de cours sur la demi-journée concernée.

Afin de pouvoir gérer au mieux cette opération, il est nécessaire que nous puissions identifier le nombre de volontaires. Aussi, **je vous invite à aller à l'adresse suivante** :

<https://formulaire.valere.ac-lyon.fr/vaccination-covid/>

afin d'inscrire votre enfant dans les plus brefs délais et dans la limite du possible avant le jeudi 23 septembre. En cas d'impossibilité pour vous à pouvoir accéder aux documents en ligne, vous pouvez vous rapprocher du secrétariat vie de l'élève de l'établissement afin de pouvoir être accompagnés.

Nous insistons sur le fait que la vaccination relève d'une démarche volontaire pour les élèves et leurs parents et que, pour que votre enfant puisse être vacciné, vous devez renseigner impérativement, pour les moins de 16 ans, **une autorisation parentale** (non nécessaire pour les plus de 16 ans) et, pour tous, quels que soient leur âge, **un questionnaire vaccination** joints à ce courrier. Vous veillerez à bien renseigner dans ce questionnaire le numéro de sécurité sociale du parent auquel l'élève est rattaché. Le jour de la vaccination, **votre enfant devra impérativement se munir de ces deux documents**. Sans ces éléments, il ne pourra bénéficier du vaccin.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

C. TARDY

Proviseur

